

Début d'application	immédiatement	Fin d'application	Jusqu'à nouvel ordre
---------------------	---------------	-------------------	----------------------

## I – Préambule

La caméra thermique est un appareil permettant de visualiser sous forme d'image les températures de surface d'un environnement, de jour comme de nuit, y compris dans un milieu enfumé.

Tous les CIS du corps départemental en sont dotés.

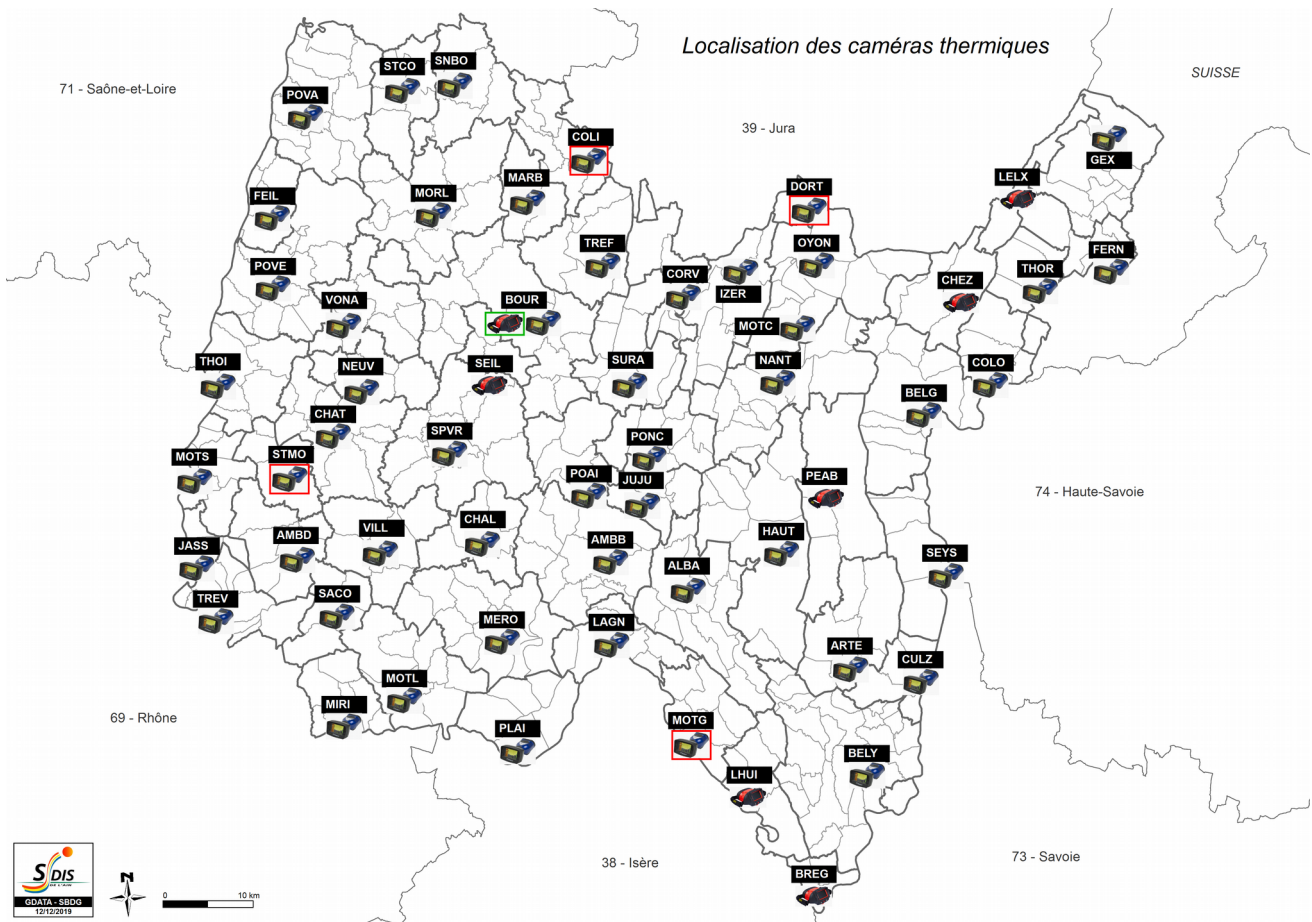
Elle permet ainsi de localiser des victimes, le foyer, les points chauds tout en augmentant la sécurité des personnels.

Elle peut-être utilisée pour toutes les phases de la MGO. Son emploi ne saurait être réduit aux opérations d'incendie. Elle peut ainsi être employée sur d'autres interventions telles que les pollutions, les A.V.P. ou les recherches de personne.

## II – Différents types de CATHE et affectation

- 2 types de CATHE sont en service au SDIS de l'Ain :





Localisation des caméras thermiques

- = utilisable par le CFD
- = réserve opérationnelle

### LOCALISATION DES CAMERAS THERMIQUES

## III – Conditions d'engagement

	<b>Tout départ d'un engin-pompe tonne sur une mission incendie se fera avec la CATHE.</b>
---	---

Pour les autres missions, elle pourra être demandée par le COS si celui-ci le juge nécessaire.

Les caméras ne sont pas rattachées à un engin, de ce fait elles pourront être engagées seules (acheminement par une VL par exemple) en renfort d'une opération incendie ou autre.


## IV – Principes d'utilisation pour une mission incendie

La caméra thermique a vocation à être utilisée de manière précoce en phase d'attaque lors des missions d'incendie et est de nature à favoriser :

- les recherches de victimes,
- le cheminement des personnels engagés en milieu confiné et obscure,
- la recherche d'un foyer ou d'un feu couvant.

Elle peut en outre aider à :

- visualiser des obstacles dangereux,
- rechercher un itinéraire de repli,
- lecture du feu extérieure,
- identifier des éléments dangereux lors d'un incendie (bouteille de gaz,...),
- optimiser l'action d'une lance sur un foyer,
- localiser précisément des feux sournois,
  - feux de joint de dilatation
  - feux de plancher
  - feux de cheminée
  - feux dans les parois
  - feux de silo
- détection de points chauds résiduels après extinction,
- surveiller un circuit électrique,

	<p><b>Si une CATHE est disponible dans l'engin-pompe tonne, elle sera utilisée précocement tant par le chef d'agrès que par les binômes lors des phases de reconnaissance et d'attaque.</b></p> <p><b>Si la CATHE est acheminée par un autre vecteur, elle sera confiée au plus tôt aux équipes engagées.</b></p>
---	---


## V – Autres possibilités d'utilisation


Outre l'utilisation précoce par un binôme lors d'une mission d'incendie, la caméra peut être utilisée dans des phases de reconnaissance ou d'investigation.

De ce fait elle permet les actions suivantes :

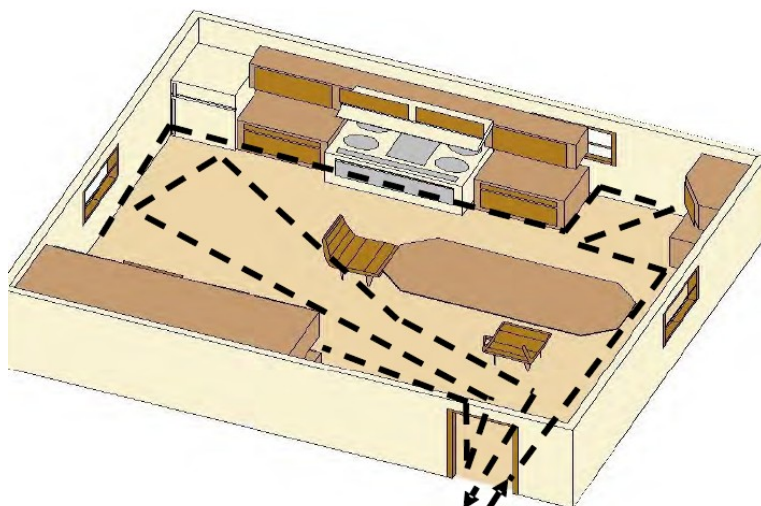
- rechercher des victimes éjectées,
- évaluer le nombre de passagers d'un véhicule (traces sur les sièges chauffés par le ou les occupants),
- localiser des victimes en sauvetage déblaiement,
- identifier le niveau d'un liquide dans une cuve,
- localiser une pollution aquatique (irisation),
- etc.

## VI – Limites d'utilisation

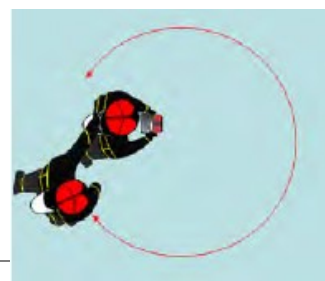
	<p>La caméra doit être <b>utilisée par du personnel formé</b>. C'est un matériel complémentaire aux techniques opérationnelles en vigueur. En aucun cas elle ne se substitue aux mesures de protection individuelle ou collective (test du plafond par exemple)</p>
---	---

	<p>La CATHE capte les infra-rouges permettant ainsi l'analyse de la température d'un objet en surface mais <b>en aucun cas en profondeur</b>. Elle <b>ne permet pas la vision au travers d'un mur, d'une cloison, d'un obstacle et de certains matériaux isolants</b> (bâtiment BBC). <b>Le verre et l'eau ne laissent pas passer les infrarouges</b>, il est donc impossible de mesurer la température d'un objet derrière une vitre ou dans l'eau avec une caméra thermique.</p> <p>Il faut être vigilant à l'<b>effet miroir</b> : l'appareil est susceptible de visualiser le reflet de point chaud sur des glaces, des miroirs, des fenêtres, des surfaces polies, plastifiées ou peintes.</p> <p>Les caméras <b>ne sont pas certifiées ATEX</b>.</p> <p>Il <b>ne faut pas viser le soleil</b> avec la caméra, au risque de la détériorer.</p>
---	---

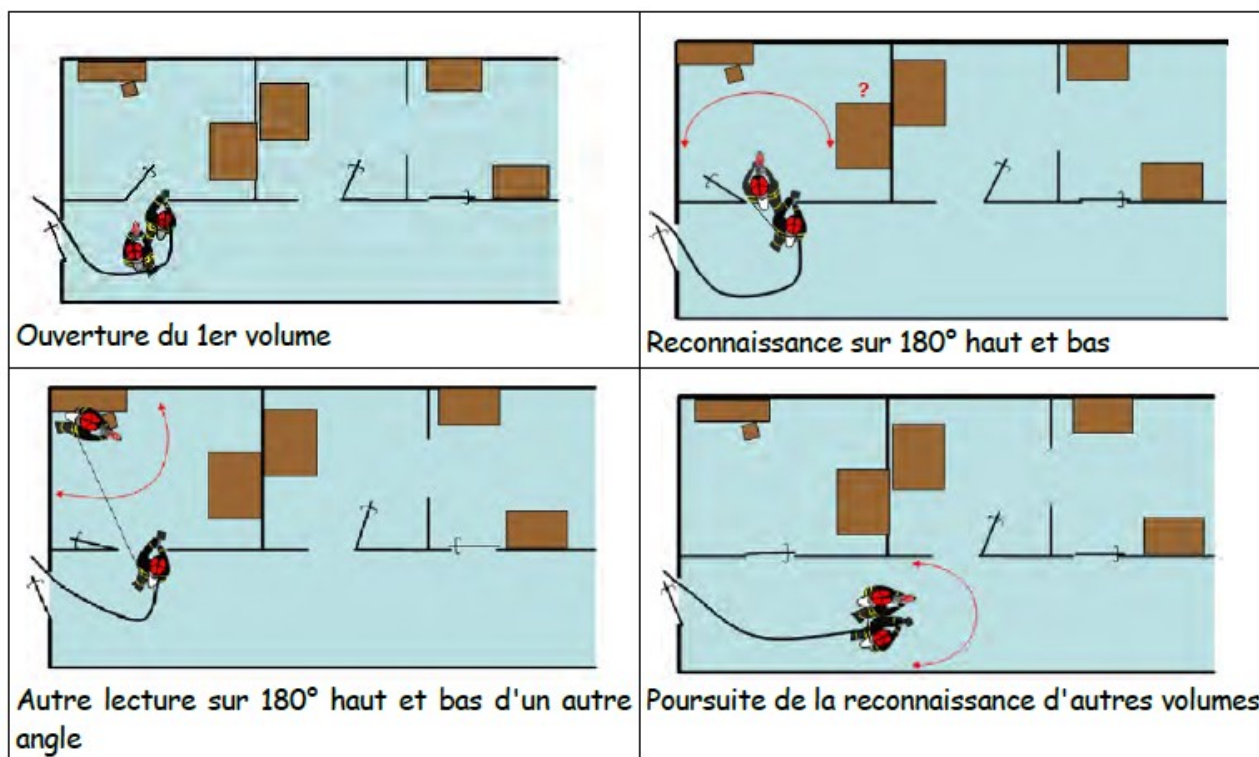
## VII – Mise en œuvre opérationnelle – Principes de base



- l'utilisation de la CATHE complète les techniques de reconnaissance traditionnelles mais n'exclut en rien la visite complète de tous les volumes.



- Pour ce faire il faudra effectuer un balayage de l'intérieur du volume avec la CATHE :
  - de haut en bas,
  - sur 360°.
- Pour éviter l'effet tunnel (principe qui fait que l'utilisateur reste « figé » sur l'écran), l'utilisation de la CATHE se fera uniquement en position statique et jamais en mouvement.



## VIII – Indisponibilité du matériel

Une caméra thermique Bullard par groupement territorial est identifiée comme réserve opérationnelle :

- Groupement Bresse : Coligny
- Groupement Bugey : Montagnieu
- Groupement Monts-Jura : Dortan
- Groupement Dombes : St-Trivier-sur-Moignans

En cas d'indisponibilité de sa CATHE de plus de 5 jours, le CIS en informe le bureau TL de son groupement qui pourvoira à son remplacement en acheminant celle identifiée pour son groupement.

Les CATHE ARGUS ne seront pas remplacées.

# ANNEXES

- 1 – Fiche technique opérationnelle ARGUS IV
- 2 – Fiche technique opérationnelle BULLARD

<b>Référence</b>	Données constructeur
------------------	----------------------

<b>Annexe(s)</b>	1) Fiche technique opérationnelle caméra ARGUS IV 2) Fiche technique opérationnelle caméra BULLARD ECLIPSE LDX
------------------	---

<b>Suivi du document</b>			
N° de version	Date	Objet	Observations
1	05/09/17	Création	
2	01/11/2019	Mise à jour	Dotations complémentaires / réserve opérationnelle

<b>Diffusion</b>			
Pour action	Mode	Pour information	Mode
Groupements territoriaux : - pour diffusion aux agents - pour diffusion à la chaîne de commandement - pour diffusion aux CPINI	Mail d'information sans pièce jointe.	Membres équipe de direction	Mail d'information sans pièce jointe.
Chef du service formation-sports	Mail d'information sans pièce jointe.	SAMU 01	Mail avec pièce jointe
Chef du service opération	Mail d'information sans pièce jointe.		

<b>Publication</b>	Portail intranet et site internet (accès privé « CPINI »)
--------------------	---

<b>Validation du document</b>		
Rédaction,	Vérification	Validation
L'officier référent INC, Le conseiller technique INC,  Lieutenant Michael BULLIFFON Adjudant-chef Jérôme LOUY	Le chef du service Prévision,  Commandant Martial FOISSOTTE	